

► Information générale

Cours	
Titre	Entomologie
Nombre de crédits	3
Sigle	BIO2440
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=214097
Faculté / École / Département	Faculté des arts et des sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Hiver
Année	2022
Type de formation	Cours magistraux à distance ou en présentiel; travaux pratiques à distance ou en présentiel
Déroulement du cours	Les jeudi du 13 janvier au 7 avril Théorie de 10h à midi au B-104 du Centre sur la biodiversité ou en ligne à : https://umontreal.zoom.us/j/84172643582?pwd=TDZnRWVwbWovNHJwM0EwcGJjTHFjUT09 Travaux pratiques de 13h à 16h au B-106 au Centre sur la biodiversité ou en ligne à : https://umontreal.zoom.us/j/83834296891?pwd=a1dDSktzMW9ZRXpxendqQldnRVVvdz09
Charge de travail hebdomadaire	Outre les heures en classe, ~4h de révision de matériel the théorie et ~3h de préparation de rapports, rédaction, et présentation de TP à chaque semaine

Enseignant(e)	
Nom et titre	FAVRET Colin
Coordonnées	colin.favret@umontreal.ca , 514-343-2158, B-124 Centre sur la biodiversité
Disponibilités	En personne durant et après les cours de théorie ou par rendez-vous; au forum sur StudiUM; par courriel à tout temps avec réponse généralement dans un jour ouvrable; par téléphone en urgence seulement

Personnes-ressource	
Noms et responsabilité	Démonstrateurs : Mathilde Gaudreau et Jules Dumotier
Coordonnées	Communiquer via courriel : mathilde.gaudreau@umontreal.ca et jules.dumotier@umontreal.ca
Disponibilités	En personne durant ou après les travaux pratiques; au forum sur StudiUM; par courriel à tout temps avec réponse généralement dans deux jours ouvrables

Description du cours

Description simple	Introduction large et générale aux insectes et à leur importance pour l'homme. Génétique, physiologie, écologie, évolution et classification des insectes.
Description détaillée	Les insectes représentent le groupe d'organismes eucaryotes le plus important au monde en nombre d'espèces. Cette diversité est reflétée ainsi en termes biologiques (histoire de vie, physiologie, écologie, importance à l'homme, etc.). Connaître où et comment se situent les insectes dans la diversité de la vie. Apprécier l'histoire de la science de l'entomologie. Identifier les ordres d'insectes qui se trouvent au Québec. Posséder une connaissance large mais nécessairement peu profonde de la biologie des insectes, comprenant la physiologie, l'écologie, la génétique, et d'autres sujets. Posséder une connaissance plus profonde sur quelques espèces modèles. Connaître en termes généraux, les impacts que les insectes causent chez les humains, positifs bien que négatifs. Développer une appréciation pour la diversité des insectes et des sciences entomologiques.
Place du cours dans le programme	Cours à l'option de premier cycle de toutes années, mais généralement suivi à la deuxième ou troisième année. Offert dans les programmes : Baccalauréat en sciences biologiques (1-235-1-0) ; Majeure en sciences biologiques (1-235-2-0) ; Mineure en sciences biologiques (1-235-4-0) ; Programme d'accueil en sciences (1-967-1-0) ; D.E.S.S. en environnement et développement durable (2-023-1-1) ; Maîtrise en environnement et développement durable (avec stage) (2-023-1-2).

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Présenter une introduction aux insectes en ciblant certaines espèces modèles de recherche, d'importance économique, ou autrement emblématique. Les insectes représentent le groupe d'organismes eucaryotes le plus important au monde en nombre d'espèces. Cette diversité est reflétée ainsi en termes biologiques (histoire de vie, physiologie, écologie, importance à l'homme, etc.).

Objectifs d'apprentissage

Connaître où et comment se situent les insectes dans la diversité de la vie. Apprécier l'histoire de la science de l'entomologie. Identifier les ordres d'insectes qui se trouvent au Québec. Posséder une connaissance large mais nécessairement peu profonde de la biologie des insectes, comprenant la physiologie, l'écologie, la génétique, et d'autres sujets. Posséder une connaissance plus profonde sur quelques espèces modèles. Connaître en termes généraux, les impacts que les insectes causent chez les humains, positifs bien que négatifs. Développer une appréciation pour la diversité des insectes et des sciences entomologiques.

► **Calendrier**

Séances (dates et titres)	Théorie	Travaux pratiques	Évaluations
13 janvier – cours 1	Introduction	Les principes de la classification	Rapport (3%)
20 janvier – cours 2	Les ordres 1	La diversité des insectes	Rapport (3%)
27 janvier – cours 3	Les ordres 2	Les ordres d'insectes	Rapport (3%)
3 février – cours 4	La biologie	Les spécimens de collection	
10 février – cours 5	La physiologie	Les spécimens de collection	
17 février – cours 6	L'écologie	Les spécimens de collection	
24 février – examen intra	Examen	Aucun	Examen intra (30%)
3 mars – période d'activités libres	Aucun	Aucun	Rédaction espèce (10%)
10 mars – cours 7	La socialité, la génétique	L'anatomie du grillon domestique	Rapport (3%)
17 mars – cours 8	L'entomologie médicale	L'olfaction des drosophiles	Rapport (3%)
24 mars – cours 9	L'entomologie agricole	Présentations	
31 mars – cours 10	La lutte intégrée	Présentations	Présentation (10%)
7 avril – cours 11	Le bien des insectes	Présentations	
14 avril	Aucun	Aucun	
21 avril		Examen	Examen final (35%)

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Dates	Activités	Pondérations
24 février	Examen intra (cours 1 à 6)	30%
21 avril	Examen final (cours 7 à 11 ; largement non cummulatif)	35%
9 mars	Rédaction	10%
24 mars, 31 mars, ou 7 avril	Présentation	10%
19 janvier	Rapport du cours 1 du 13 janvier	3%
26 janvier	Rapport du cours 2 du 20 janvier	3%
2 février	Rapport du cours 3 du 27 janvier	3%
16 mars	Rapport du cours 7 du 10 mars	3%
23 mars	Rapport du cours 8 du 17 mars	3%
13, 20, 27 janvier, 3, 10, 17 février, 17, 24, 41 mars, 7 avril	Questionnaires aux cours 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11	[+10%]

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à une évaluation	Une absence non autorisée reçoit un 0. Les absences autorisées seront traitées cas par cas, mais généralement on finira par majorer la note absente en conséquence des autres notes reçues.
Dépôts des travaux	Les rapports de TP sont à remettre deux semaines après le TP en question.
Matériel autorisé	Aucune ressource ne sera disponible pendant les examens et les quizzes.
Qualité de la langue	Tant que l'écriture est compréhensible, le français ne sera pas corrigé.
Seuil de réussite exigé	Il y aura l'attribution de 1100 points pendant la session mais la note finale sera basée sur 1000 points. Noter que l'attribution des notes lettres est différente de celle du Département. L'échelle de notation suivante représente une garantie de notes, mais pourrait être baissée pour augmenter le taux de meilleures notes : $0 \leq F < 350 \leq E < 600 \leq D < 670 \leq D+ < 700 \leq C- < 730 \leq C < 770 \leq C+ < 800 \leq B- < 830 \leq B < 870 \leq B+ < 900 \leq A- < 930 \leq A < 970 \leq A+$

► Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	21 janvier 2022
Date limite d'abandon	18 mars 2022
Fin du trimestre	29 avril 2022
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	À venir

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

► Ressources

Ressources obligatoires	
Documents	Aucun

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite	
De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>